



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES
MAPA/PT/DECV/16-22

1 - DÉNOMINATION ET ADRESSE DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Pouvoir adjudicateur : COMMUNE DE SAINTE-ANNE
Hôtel de Ville - Place Schœlcher
97180 Sainte-Anne
Tél. 0590 85 59 94 / Fax : 0590 85 48 94
Email : commande.publique@ville-sainteanne.fr

Représentant du pouvoir adjudicateur : Le Maire, Monsieur Francs BAPTISTE

2 - OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation concerne l'achat, le transport et la pose de corbeilles de propreté de tri sélectif double flux hors foyers dans les espaces publics de la ville de Sainte-Anne.

3 – PROCEDURE DE PASSATION

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R.2123-5 du Code de la commande publique.

4 – CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ

4-1 Technique d'achat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4-2 Décomposition

Il n'est pas prévu de décomposition en lots, car l'allotissement risque de rendre techniquement plus complexe et financièrement plus coûteuse l'exécution du marché.

4-3 Prix et règlement du marché

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans la décomposition de prix globale et forfaitaire.

4-5 Durée et délai d'exécution du marché

Le délai d'exécution est celui proposé par le candidat dans l'acte d'engagement. (Article 3.1)

Il commencera à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer les prestations.

5- RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est publié sur le profil acheteur de la ville.

Il peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.achatpublic.com

6- PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

La liste des documents à produire est mentionnée à l'article 5.1 du règlement de consultation.

Les conditions d'envoi ou de remise des plis sont précisées à l'article 6 du règlement de consultation.

7- ADRESSE OÙ LES OFFRES DOIVENT ETRE REMISES

La procédure est entièrement dématérialisée. Les plis électroniques devront être déposés sur le profil acheteur de la ville : www.achatpublic.com

8- DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres devront parvenir à la Mairie de SAINTE-ANNE au plus tard avant le :
jeudi 3 novembre 2022 à 13 heures (heure Guadeloupe).

9 - CRITÈRES DE SÉLECTION DES OFFRES

Le pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants :

Prix des prestations (*sur la base du DQE*) : 45 %

Valeur technique : 35 %

Délai de livraison ou d'exécution : 20 %

10- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les candidats peuvent poser des questions écrites sur les documents du cahier des charges via la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com.

11- RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Guadeloupe
6 rue Victor Hugues
97 100 BASSE-TERRE
Téléphone : 05.90.81.45.38
Télécopie : 05.90.81.96.70
Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

12- DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION

Le 3 octobre 2022.